

ACTEURS LOIRE

LETTRÉ D'INFORMATION SPÉCIALISÉE, DESTINÉE AUX DÉCIDEURS DE LA LOIRE I
N°7 - OCTOBRE 2008

ZOOM SUR...

LE CANTON DE MONTBRISON

Le 17 octobre dernier, Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire, a été accueilli par Liliane Faure, Conseillère générale du canton de Montbrison. Retour sur cette journée mise à profit pour faire avancer les grands dossiers du canton...

I TROIS QUESTIONS À...

BERNARD BONNE, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE I

Acteurs Loire : Quel est le but de votre visite dans le canton de Montbrison ?

Bernard Bonne : S'inscrivant dans un contexte de défense du maintien des services publics dans le Montbrisonnais, ma visite illustre la volonté du Conseil général de la Loire d'agir concrètement en faveur d'un aménagement harmonieux du territoire. La construction prochaine d'une antenne à Montbrison, regroupant tous les services du Conseil général, actuellement dispersés sur quatre sites, traduit cette volonté.

Acteurs Loire : Comment abordez-vous cette visite ?

Bernard Bonne : Je viens à la rencontre des élus et des acteurs locaux dans un esprit d'écoute et d'ouverture, pour développer les partenariats avec tous ceux qui agissent au quotidien pour faire avancer les projets des communes.

Acteurs Loire : Qu'en est-il du projet d'aménagement de la RD 496 qui relie Montbrison à l'A 72 ?

Bernard Bonne : J'ai évoqué ce sujet avec les élus présents à la réunion de travail qui a constitué le temps fort de ma journée dans le Montbrisonnais.

Nous allons, ensemble, poursuivre notre réflexion sur l'opportunité de cet aménagement.

La conjoncture économique nous impose la vigilance, quant à la pertinence et au dimensionnement de ce projet. En tout état de cause, les travaux du giratoire de Fontannes débiteront en avril 2009.

I À VOTRE RENCONTRE... RETOUR EN IMAGES I

Renforcer la proximité du Conseil général de la Loire avec les Ligériens, être à leur écoute et à leur service. Ces convictions, Bernard Bonne les réaffirme lors de ses visites cantonales. À Montbrison, le Président a précisé : *“Nous agissons afin que les conditions de vie soient les meilleures possibles pour nos concitoyens. Il est important de s’assurer sur place que cela correspond bien à ce que nous voulons.”*

5H CHRONO

10h

Visite du Centre d’incendie et de secours (CIS) à Montbrison, avec Paul Salen, 1^{er} Vice-Président du Conseil général de la Loire, Liliane Faure, Conseillère générale et Maire de Montbrison et Bernard Philibert, Vice-Président du Conseil général et Président du conseil d’administration du SDIS 42.

11h

Visite du foyer d’accueil médicalisé pour polyhandicapés Les Iris.

12h

Présentation des réalisations communales de Saint-Paul-d’Uzore.

13h - 15h

Échange avec les maires des communes du canton à Saint-Paul-d’Uzore.

I POMPIERS : ENCOURAGER LES VOCATIONS I



Stéphane Dauphin, Capitaine du Centre de Montbrison, passe en revue les véhicules.

À Montbrison, le Centre d’incendie et de secours compte quelque soixante pompiers, professionnels ou volontaires. Bernard Bonne a rencontré l’équipe de garde : *“Je suis conscient qu’il est très difficile pour les volontaires d’allier cet engagement avec leur vie professionnelle. Nombreux sont ceux qui s’investissent leurs jours de congé”*. Le Capitaine du centre, Stéphane Dauphin, précise que *“la difficulté n’est effectivement pas de recruter, mais de fidéliser les volontaires”*.

La caserne de Montbrison héberge aussi un centre de formation. Tous grades confondus, deux-cent-vingt sapeurs-pompiers viennent se perfectionner chaque année. Le Conseil général de la Loire joue un rôle prépondérant en matière de sécurité incendie : en 2008, il y consacre 22,4 millions d’euros. Dès 2010, il sera le seul à financer le SDIS 42. Pour Bernard Bonne, *“C’est une belle école de la vie, du sport, de l’engagement et de la solidarité. Il faut encourager les jeunes pompiers volontaires !”*.



Le Colonel Dies, Directeur du SDIS 42, situe la compagnie Ouest-Forez.

I QUELQUES CHIFFRES... I



Compagnie Ouest-Forez à Montbrison :

- 60 communes couvertes
- 3 500 interventions par an
- 8 centres d’incendie et de secours (dont celui de Montbrison)

CIS de Montbrison :

- 15 communes couvertes
- 1 500 interventions par an
- 15 sapeurs-pompiers professionnels
- 45 sapeurs-pompiers volontaires
- 15 véhicules

I SOCIAL : LES IRIS AU CŒUR DU HANDICAP I

Le Président Bonne visite régulièrement les établissements qui accueillent les personnes handicapées : *"Il est important de venir sur place pour se rendre compte de l'évolution de ces structures. Mais surtout pour conforter la place du Conseil général de la Loire, qui couvre 70% du budget de ce type d'établissement"*. D'où l'importance de cette étape aux Iris, foyer d'accueil médicalisé.

Les Iris accueillent trente-deux personnes atteintes de déficience intellectuelle ou d'infirmité motrice cérébrale. Ce centre est géré par l'Association départementale des amis et parents inadaptés de la Loire (ADAPEI), présidée par Antoine Robert. Jean-Luc Grataloup, directeur de l'établissement depuis 2007, manage une équipe de trente-quatre personnes.

Un espace multisensoriel

Lourdement handicapés, les résidents doivent pouvoir se sentir aux Iris comme chez eux. Des petites maisons autonomes ont été créées, chacune ayant sa propre cuisine, sa salle de télévision... Les résidents décoorent leur chambre à leur goût afin de personnaliser leur espace de vie. En pleine campagne, Les Iris bénéficient d'infrastructures exceptionnelles. Le foyer possède sur place un complexe sportif, une écurie qui permet aux résidents de monter à cheval et même une serre pour jardiner !



Les jeux de lumière stimulent les sens.

Uniquement dans la Loire, la salle "Suezelen" est utilisée pour éveiller les sens. Elle se divise en deux espaces.



Le foyer des Iris accueille ses résidents en pleine campagne.

Dans la pièce active, le patient peut évoluer, se balancer sur l'énorme fauteuil à bascule, ou encore profiter d'un bain de boules multicolores. Plongée dans le noir, la pièce passive offre multiples curiosités : fibres optiques, jeux de lumière, matelas à eau chauffée, boule à facettes, panneau lumineux... C'est un véritable espace de détente, mais aussi d'éveil, de stimulation et de découverte du corps. Dans cet espace multisensoriel, le résident passe un moment privilégié avec l'éducateur, pendant lequel il peut se détendre et s'isoler du reste du groupe.

1 687 732 euros

Le Conseil général de la Loire est propriétaire des Iris. Il prend en charge l'hébergement et les activités du foyer, pour un budget de 1 687 732 euros en 2008.

Des travaux récents ont été entrepris : un nouveau salon pour l'une des maisons, les cuisines entièrement rénovées, une nouvelle chaudière. Une étude est également en cours pour l'installation d'un chauffage solaire. En fin de visite, le Président Bonne a conclu : *"L'accueil des personnes handicapées est un domaine que je connais très bien. D'une part parce que je suis médecin, d'autre part, parce que j'ai été Vice-Président chargé de la vie sociale pendant près de quinze ans. Un engagement que je poursuis bien sûr aujourd'hui."*



La fibre optique, une curiosité de la pièce passive.

I AMÉNAGEMENTS : À SAINT-PAUL-D'UZORE, PETITE COMMUNE RURALE I



La nouvelle salle polyvalente, attenante à la mairie.

"Monsieur le Président, par votre visite ici, aujourd'hui, vous faites honneur à notre petite commune rurale". Robert de Maillard, Maire de Saint-Paul-d'Uzore, était heureux d'accueillir le Président Bonne, Paul Salen et Liliane Faure. Ils ont visité ensemble les nouveaux aménagements de la mairie et la nouvelle salle polyvalente, destinée à recevoir les associations et leurs manifestations. Le Conseil général de la Loire a financé ce projet à hauteur de 200 000 euros, soit 60 % du budget total. Cet investissement s'inscrit dans la politique de soutien aux petites communes chères à Bernard Bonne.

Saint-Paul-d'Uzore est une petite commune de cent trente habitants, avec peu d'équipements et un seul commerce. Pourtant, la population augmente et plusieurs habitations sont en construction. *"Le développement de notre commune va nous obliger à investir encore, mais bien entendu, tout ceci à notre rythme de petite commune rurale"*, a conclu Monsieur le Maire.



Robert de Maillard, Maire de Saint-Paul-d'Uzore, présente à Paul Salen et Bernard Bonne les nouveaux aménagements de la mairie.

I 2008-2014 : AGIR POUR VOUS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE, PARTENAIRE DES COMMUNES I



“Je suis un président qui consulte, qui propose, qui décide et qui assume”, a affirmé Bernard Bonne devant les maires du canton, lors d’une réunion de travail à Saint-Paul-d’Uzore. Au cours de cette rencontre, chacun des maires a exposé les projets de sa commune.

Bernard Bonne et Liliane Faure, entourés de l’ensemble des maires du canton.

Bard - Roger Vernet :

- Création d’une classe supplémentaire à l’école
- Station d’épuration dans un hameau
- Amélioration de la sécurité aux entrées du village

Chalain-d’Uzore - Joël Vernet :

- Assainissement
- Requalification de la traversée du village

Chalain-le-Comtal - Lucien Chapot :

- Salle d’animation rurale
- Création d’un deuxième cours de tennis
- Amélioration de la sécurité dans la traversée du village

Champdieu - Patrice Couchaud :

- Etude globale d’aménagement du bourg
- Façade de l’église classée à rénover
- Classification “village de caractère”

Ecotay-l’Olme - Michel Drutel :

- Contrat communal d’aménagement en cours
- Assainissement collectif
- Passage au Plan local d’urbanisme

Essertines-en-Chatelneuf - Henri Meunier :

- Réaménagement d’un bâtiment communal en trois logements sociaux
- Assainissement sur un hameau
- Construction d’un vestiaire au terrain de football

Grézieux-le-Fromental - Jean-Marc Farjon :

- Création d’une salle des fêtes à l’étude

L’Hôpital-le-Grand - Yves Lachaud :

- Passage au Plan local d’urbanisme
- Etude d’aménagement global du village

Lérigneux - André Barou :

- Assainissement
- Rénovation de l’école (mise aux normes énergétiques)
- Réflexion sur la création d’une salle des fêtes

Lézigneux - Maryse Perrier :

- Rénovation et extension de la salle des fêtes
- Réalisation de logements locatifs
- Réflexion sur la création d’une mini-crèche

Magneux-Haute-Rive - Jean-Paul Dumas :

- Rénovation de la mairie
- Achat d’un terrain pour la construction d’une salle des fêtes

Montbrison - Liliane Faure :

- Passage au Plan local d’urbanisme
- Construction d’un Lieu d’Expression Artistique
- Création d’un jardin d’enfants à Moingt

Mornand - Gisèle Larue :

- Constitution d’une réserve foncière
- Remise aux normes de l’assainissement
- Enfouissement des réseaux

Précieux - Monique Rey :

- Réfection de la toiture de l’église
- Nouvelle station d’épuration
- Réaménagement d’un local en salle pour les associations

Roche - Philippe Gourbière :

- Salle des fêtes
- Station d’épuration
- Transfert de la mairie à l’étage de l’école
- Installation d’une chaudière à plaquettes
- Transformation de la salle d’animations

Saint-Paul-d’Uzore - Robert de Maillard :

- Assainissement
- Transports scolaires

Saint-Thomas-la-Garde - Robert Grandpierre :

- Rénovation de l’église
- Construction d’un préau à l’école

Savigneux - Pierre Gentil Perret :

- Rond-point de l’Industrie

Verrières-en-Forez - Michelle Granet :

- Restauration de l’église
- Création de logements locatifs

Retrouvez cette journée en vidéo sur www.loire.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle - 42022 Saint-Étienne Cedex 01
Tél. : 04 77 48 42 42

www.loire.fr

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES